

## AVEC nous

pour augmenter notre rapport de force

INFO-NÉGO n° 7 • TABLE CENTRALE • 18 NOVEMBRE 2015

LE FRONT COMMUN DÉPOSE UNE  
CONTRE-PROPOSITION

Le 6 novembre dernier, 11 mois après avoir déposé sa première offre à la table centrale, le Conseil du trésor a enfin bougé. Sa nouvelle offre représente une avancée nettement insuffisante, mais une avancée quand même. Quoiqu'en dise le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, ce mouvement à la table de négociation est le résultat direct de notre mobilisation historique et du mouvement de grève initié par le Front commun.

Le Front commun n'a pas attendu 11 mois avant de réagir. Il était important pour nous de profiter de la conjoncture favorable à la négociation, engendrée par notre détermination et notre mobilisation. Voilà pourquoi aujourd'hui, une contre-proposition syndicale sera déposée. Voici les faits saillants :

## DEMANDE SALARIALE

Le Front commun maintient les trois principes qui ont guidé notre négociation depuis le début, conformément aux mandats de négociation qui lui ont été confiés :

- Stopper l'appauvrissement des travailleuses et des travailleurs du secteur public ;
- Mettre un terme à leur retard salarial et maintenir la parité avec les autres travailleurs québécois ;
- Améliorer leurs conditions de vie en leur permettant de bénéficier de l'enrichissement collectif du Québec.

Ainsi, la demande salariale amendée suivante est déposée au Conseil du trésor :

- **Protection du coût de la vie :** selon l'indice des prix à la consommation (IPC), avec un minimum de 1 % ;
- **Rattrapage salarial :** 1 % par année jusqu'à ce que le retard de la rémunération globale constaté par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) soit résorbé ;
- **Enrichissement collectif :** 0,5 % si la croissance du PIB est supérieure à 1 %.

Une demande de 2,5 % par année, avec rajustement si l'inflation dépasse 1 %. À l'heure actuelle, en fonction des données confirmées par Statistique Canada – une inflation de 1,4 % et une croissance du PIB de 1,5 % – nous pouvons affirmer que pour l'année 2015 la majoration serait de 2,9 %.

Les représentants du Front commun à la table de négociation ont fait la démonstration que le gouvernement avait amplement la marge de manœuvre budgétaire pour répondre à cette demande et pour renverser les compressions annoncées dans les services publics.





2

1. Durant les dernières semaines, les 400 000 membres du Front commun se sont fait entendre partout au Québec.
2. Les porte-paroles du Front commun, Jacques Létourneau, Daniel Boyer et Carole Dubé saluent les nombreux manifestants présents à la marche de Montréal, le 17 novembre.
3. À Québec, le 12 novembre, ils étaient des milliers à s'exprimer et à venir écouter les porte-paroles du Front commun.



3

## RÉGIME DE RETRAITE

Par principe de précaution, nous poursuivons les travaux techniques sur la pérennité du RREGOP. Jamais les négociateurs du Conseil du trésor ne nous ont fait la démonstration que notre régime de retraite, capitalisé à 98,4 %, était en danger.

Le Front commun rejette toujours le fait de voir passer l'âge de la retraite sans pénalité de 60 à 62 ans, ainsi que l'augmentation de la pénalité actuarielle à 7,2 %. Au cours des prochains jours, nous mettrons de l'avant des mesures avantageuses et incitatives, permettant aux gens qui le désirent de travailler plus longtemps. Nous croyons que, dans la perspective de retenir l'expertise au sein de nos réseaux publics, cette avenue est beaucoup plus avantageuse, pour tous, que les mesures punitives et coercitives prônées par le gouvernement.

En 2010, le Front commun avait négocié une clause permettant à un salarié qui le désire de travailler une 36<sup>e</sup>, une 37<sup>e</sup>, voire une 38<sup>e</sup> année et de voir ainsi sa rente augmenter jusqu'à concurrence de 76 % du salaire des cinq meilleures années. Cette mesure porte ses fruits. Le Front commun propose donc au gouvernement de déplaçonner cette clause à 40 années travaillées. Le ou la salarié-e qui le désire pourrait donc travailler plus longtemps et voir ainsi sa rente augmenter à 80 % du salaire des cinq meilleures années.

## RELATIVITÉS ET STRUCTURES SALARIALES

Lors du dépôt de sa nouvelle offre, Martin Coiteux a présenté son projet de restructuration salariale

comme s'il reflétait l'aboutissement de travaux conjoints avec le Front commun. Rien n'est plus faux. Nous avons accepté de procéder à des travaux sur les structures salariales en posant des conditions très claires :

- L'opération ne pouvait se faire à coût zéro ;
- Personne ne devrait sortir perdant de l'opération. Le rehaussement du salaire d'un titre d'emploi ne peut se faire aux dépens d'un autre ;
- Les travaux sur les relativités ne peuvent disposer des augmentations des paramètres salariaux ;
- Pour que la démarche soit porteuse, le gouvernement devait se décoller du gel salarial.

Force est de constater que dans son dépôt du 6 novembre dernier, le Conseil du trésor n'a respecté aucune de ces conditions. Malgré tout, nous poursuivons les travaux sur la structure salariale avec le gouvernement, en rappelant les balises que nous avons posées depuis le début.

## LE POINT SUR NOTRE MOBILISATION

Le Front commun fera l'annonce aujourd'hui qu'il reporte les trois journées de grève nationale prévues les 1<sup>er</sup>, 2 et 3 décembre, et ce, afin de laisser tout l'espace possible afin de faire avancer la négociation.

Nous avons obtenu un mandat très fort de six journées de grève. Trois d'entre elles ont déjà été tenues, avec l'effet qu'on connaît : forcer le Conseil du trésor à revoir ses positions après 11 mois de blocage.

Le Front commun n'envisage pas d'annuler des journées de grève, ni de suspendre son mouvement. En signifiant au gouvernement que nous sommes prêts à exercer plus tard certaines journées initialement prévues, nous lui envoyons un message clair : si aucune avancée significative n'est constatée aux tables de négociation au cours des prochaines heures, le mouvement de grève pourrait reprendre dès la semaine suivante.

C'est parce que nous sommes forts, unis et déterminés que nous sommes en mesure de poser ce geste. C'est parce que nous avons su rallier la population à nos revendications – le festival du klaxon à la grandeur du Québec en témoigne amplement – que nous pouvons sursoir à nos journées de grève, déposer une contre-proposition au gouvernement et laisser toute la place à une accélération de la négociation au cours des prochaines heures. C'est grâce à la mobilisation exemplaire des 400 000 membres du Front commun que le rapport de force penche sérieusement de notre côté.

Martin Coiteux doit comprendre le message : les membres du Front commun sont déterminés à améliorer leurs conditions de travail et l'accès aux services publics pour l'ensemble de la population. Et le report de nos journées de grève pourrait s'avérer de courte durée si aucun mouvement significatif n'est constaté aux tables de négociation.